



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 42041

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur l'avenir de l'hôpital de Château-Thierry. Depuis plus d'une année, la population s'est mobilisée pour préserver l'existence de l'hôpital de Château-Thierry, sa maternité, son service cardiologie, l'unité spécialisée en cardiologie, soins de suite et appareillage pour les invalides de Villiers-Saint-Denis. Un comité de défense s'est donc constitué pour le maintien de l'activité de cet établissement de santé. Plus de 30 000 signatures ont été recueillies associant les personnels, les usagers, les syndicalistes et les élus. Tous ensemble, ils manifestent leur opposition aux décisions prises dans le cadre des schémas régionaux d'organisation sanitaire. En conséquence, il lui demande quelle disposition elle peut prendre pour établir une nouvelle concertation et préserver l'activité de cet hôpital.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42041

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2000, page 1118